



MINISTÈRE D'ÉTAT A L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE PROJET  
FOMI



**ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION DES ETUDES SUR LA FAISABILITE D'UN  
ACCORD ECRIT ENTRE L'ÉTAT ET LES POPULATIONS AFFECTEES PAR LE BARRAGE  
DE FOMI ET SUR LE PARTAGE DES RECETTES ISSUES DE LA VENTE DE  
L'ÉLECTRICITE AVEC LES POPULATIONS AFFECTEES**

**RAPPORT TECHNIQUE**



18 et 19 Septembre 2013, Conakry, République de Guinée





MINISTRE D'ETAT A L'ENERGIE  
DIRECTION GENERALE PROJET FOMI



**ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION DES ETUDES SUR LA FAISABILITE D'UN  
ACCORD ECRIT ENTRE L'ETAT ET LES POPULATIONS AFFECTEES PAR LE  
BARRAGE DE FOMI ET SUR LE PARTAGE DES RECETTES ISSUES DE LA VENTE DE  
L'ELECTRICITE AVEC LES POPULATIONS AFFECTEES**

18-19 SEPTEMBRE 2013, CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE

**Communiqué final**

Les 18 et 19 septembre 2013 s'est tenu à Conakry dans la salle de réunion de l'hôtel Petit Bateau, l'atelier national de restitution des résultats de deux études menées dans le cadre du Projet Fomi avec l'appui de la Global Water initiative (GWI) :

- ❖ Une étude sur la faisabilité d'un accord écrit entre l'Etat et les populations affectées par le projet (PAP) de barrage de Fomi
- ❖ Une étude sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité du barrage de Fomi avec les populations affectées

Cet atelier fait suite à l'atelier local de restitution qui a eu lieu les 21 et 22 mai 2013 à Kankan et qui a validé les deux études.

Ont pris part à l'atelier national de restitution :

- Des cadres de la Direction Générale du projet Fomi
- Le Directeur du Bureau Central d'Etudes des Projets de l'Administration et Contrôle des Grands Projets
- Les représentants des départements ministériels, notamment ceux des Directions nationales, générales et des services techniques
- Les représentants des organismes de bassin
- Les représentants des services publics
- Les représentants de la Coordination Nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée)
- Les représentants des organisations de la société civile
- La coordination nationale du processus GIRE
- Les représentants des projets et programmes
- Les représentants des organismes de recherche
- Les médias
- Les consultants et personnes ressources
- Les représentants des partenaires techniques et financiers

Suite aux interventions du Président de la CNU-Guinée, du représentant du Directeur Régional de l'UICN et du représentant du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par Monsieur Ismael Dia, Conseiller chargé de l'Eau du Ministre d'Etat chargé de l'Energie, représentant celui-ci. Il a rappelé le contexte de l'atelier et précisé l'importance des thèmes des deux études. Il a insisté sur la nécessité

d'un partage équitable des bénéfices sur le long terme avec les communautés locales et d'établir clairement d'un commun accord les responsabilités des services publics de l'Etat en charge de l'exécution et de la réalisation des grandes infrastructures et des populations affectées.

Des présentations ont été faites à titre d'information et de partage d'expérience pour introduire les débats et poser le contexte :

- Présentation de la Global Water Initiative et du Dialogue Régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO. *Jérôme Koundouno, UICN*
- La GIRE et le partage des bénéfices avec les populations de Fomi – Eléments du cadre de référence du bassin du Niger : Charte de l'eau et Annexe n°1. *Karamoko Kaba, SFN ABN*
- Les enjeux et perspectives en Guinée autour des grands barrages. Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ? *Alkaly Daouda Yansané, Directeur du Bureau central d'études des projets (ACGP)*
- L'expérience environnementale et sociale de Garafiri et Kaléta : quels enseignements pour réussir le partage des bénéfices sur le long terme ? *Sékou Fofana, Directeur Environnement et Développement Durable Projet Kaléta*
- Les enjeux autour du foncier et du partage des bénéfices à Kandadji au Niger. *Saadou Aladoua, Juriste*
- Présentation de l'étude GWI en cours sur le foncier autour de Fomi. *Dr Condé (Direction Générale Fomi) et Jamie Skinner (IIED)*
- Présentation de quelques perspectives de partenariats en Guinée. *Aboubacar Awaiss, UICN*

Les consultants du Bureau ISADES qui ont travaillé sur les deux thèmes d'étude ont présenté les principaux éléments d'analyse ainsi que les résultats obtenus. Chaque exposé a été suivi de discussions en plénière pour permettre aux participants de partager leurs observations sur les rapports, afin que les consultants enregistrent les ajustements à apporter. Suite à ces échanges, des travaux de groupes ont permis d'affiner les feuilles de route proposées dans les deux rapports d'étude et de faire des recommandations. Les deux feuilles de route ainsi amendées et les ajustements, observations et suggestions partagées devront faire partie des rapports revus par les consultants.

Au terme des débats fructueux, les participants ont validé les conclusions des deux études et accepté les principes du partage des recettes de la vente de l'électricité et de l'accord écrit sous la forme d'une convention entre l'Etat et les PAP, sous réserve de la prise en compte des amendements, observations et suggestions partagés.

Suite aux deux jours de discussion, les participants ont adopté en plénière les recommandations suivantes :

1. Assurer en priorité l'appropriation des conclusions de cet atelier par le Ministère d'Etat à l'Energie pour la mise en œuvre des deux feuilles de route et leur prise en compte dans l'actualisation des études du projet Fomi, en s'appuyant sur les cadres juridiques de la CEDEAO (lignes directrices et directive cadre en cours d'élaboration) et de l'ABN (Charte de l'eau et son Annexe n°1).
2. Approfondir la réflexion concernant la convention entre l'Etat et les PAP, pour savoir qui signera au nom de l'Etat en assurant un consensus entre les parties prenantes et en respectant l'analyse produite dans le rapport d'étude.

3. Définir les mécanismes et critères de choix des représentants légitimes des communautés et assurer l'appui nécessaire pour son opérationnalisation.
4. Désigner les cadres et représentants des structures présentes à cet atelier comme points focaux pour le suivi de la feuille de route.
5. Assurer le suivi des activités des feuilles de route et conduire le plaidoyer avec l'ensemble des parties prenantes pour négocier au niveau des décideurs l'appropriation du partage des recettes et l'acceptation de la convention entre l'Etat et les PAP, dans le but d'appuyer le développement local sur le long terme.
6. Maintenir la dynamique de concertation actuelle avec l'engagement technique et financier de toutes les parties prenantes, et notamment l'Etat qui est responsable de la bonne mise en œuvre du projet.
7. Promouvoir les alliances, partenariats et apprentissages entre divers acteurs et intervenants, aussi bien au niveau local que national et régional afin de développer des synergies capables de promouvoir le bien-être des PAP.
8. Affiner le montage institutionnel de la structure qui gèrera le fonds de développement local et les procédures de gestion des revenus financiers (intitulée comité de pilotage par l'atelier de Kankan), en prenant en compte, entre autres, le code des collectivités.
9. Placer les PAP au centre des processus de décision pour la gestion du fonds de développement local ; elles devront être majoritaires dans les instances de décision.
10. Renforcer la législation guinéenne en la matière pour appuyer la mise en œuvre des recommandations des deux études.
11. Impliquer davantage les institutions judiciaires guinéennes dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils du Projet Fomi. A ce titre, les participants sollicitent l'accompagnement des partenaires techniques et financiers pour le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne judiciaire.

Une préoccupation majeure a été soulevée par les participants. Elle concerne les décisions à prendre par l'Etat guinéen sur le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet de barrage de Fomi en lien avec l'ABN. Il a été recommandé au Ministère d'Etat chargé de l'Energie de partager avec l'ensemble des parties prenantes les informations sur ce projet dès qu'elles seront reçues.

Les consultants s'engagent à prendre en compte l'ensemble des amendements, observations et suggestions exprimés suite à la restitution des deux rapports pour finaliser les documents d'étude. Le consortium UICN/IIED et la Direction Générale de Fomi s'engagent également à valider les documents finaux dès leur mise à jour par les consultants.

Pour terminer, les participants de l'atelier ont exprimé leurs vifs remerciements à tous les organisateurs, partenaires techniques et financiers, les autorités administratives et politiques de Conakry, pour l'intérêt qu'ils ont porté à la présente rencontre.

Fait à Conakry, le 19 septembre 2013

L'atelier

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ABN :</b>	Autorité du Bassin du Niger
<b>ACGP :</b>	Administration et Contrôle des Grands Projets
<b>APD :</b>	Avant Projet Détaillé
<b>BM :</b>	Banque Mondiale
<b>CEDEAO :</b>	Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest
<b>CLE :</b>	Comité Local de l’Eau
<b>CNU :</b>	Coordination Nationale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger
<b>CR :</b>	Commune Rurale
<b>CRD :</b>	Communauté Rurale de Développement
<b>CRU-BN :</b>	Coordination Régionale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger
<b>CU :</b>	Commune Urbaine
<b>CES :</b>	Conseil Economique et Social
<b>DEDD :</b>	Direction Environnement et Développement Durable
<b>DG :</b>	Direction Générale
<b>DREGDE :</b>	Projet/ Développement des Ressources et Gestion Durable des Ecosystèmes (BM/ABN)
<b>DUP :</b>	Décret d’Utilité Publique
<b>EIES :</b>	Etude d’Impact Environnemental et Social
<b>GIRE :</b>	Gestion Intégré des Ressources en Eau
<b>GW-IAO :</b>	Global Water Initiative- Afrique de l’Ouest
<b>CNP-GIRE :</b>	Coordination Nationale du Processus de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux
<b>IIED :</b>	Institut International pour l’Environnement et le Développement
<b>MATAD :</b>	Ministère de l’administration du Territoire et de la Décentralisation
<b>MEE :</b>	Ministère d’Etat Chargé de L’Energie
<b>MEEF :</b>	Ministère de l’Environnement, des Eaux et forêts
<b>MEF :</b>	Ministère de l’Economie et des Finances
<b>OMVG :</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
<b>OMVS :</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
<b>OSC :</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAHK :</b>	Projet d’Aménagement Hydroélectrique de Kaléta
<b>PAP :</b>	Populations affectées par le projet
<b>PDL :</b>	Plan de Développement Local

**PNE :** Partenariat National de l'Eau

**PREMI :** Programme pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement

**PREZOH :** Programme Ressources en Eau et Zones Humides

**PSE :** Paiement des Services Environnementaux

**PTF :** Partenaires Techniques et Financiers

**TDR :** Termes de Référence

**UA :** Union Africaine

**UICN-PACO:** Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Programme Afrique Centrale et Occidentale

# Sommaire

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>CEREMONIE D'OUVERTURE</b>	<b>9</b>
<b>3</b>	<b>METHODOLOGIE ET RESULTATS ATTEINTS</b>	<b>11</b>
<b>3.1</b>	<b>COMMUNICATIONS</b>	<b>12</b>
3.1.1	Présentation de la Global Water Initiative et du Dialogue Régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO	12
3.1.2	La GIRE et le partage des bénéfices avec les populations de Fomi - Eléments du cadre de référence du bassin du Niger : Charte de l'eau et son Annexe n°1	12
3.1.3	Les enjeux et perspectives en Guinée autour des grands barrages : Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ?	13
3.1.4	L'expérience environnementale et sociale de Garafiri et Kaléta: Quels enseignements pour réussir le partage des bénéfices sur le long terme?	13
3.1.5	Les enjeux autour du foncier et du partage des bénéfices à Kandadji au Niger	14
<b>3.2</b>	<b>Restitution des deux études</b>	<b>15</b>
3.2.1	Présentation du rapport de l'étude sur le projet d'accord écrit entre l'Etat et les PAP	15
3.2.2	Présentation du rapport sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité avec les populations affectées	15
<b>3.3</b>	<b>Discussions sur les présentations</b>	<b>15</b>
<b>3.4</b>	<b>Travaux de groupe</b>	<b>17</b>
<b>3.5</b>	<b>Partage d'informations</b>	<b>23</b>
3.5.1	Les barrages et le foncier : quelques expériences ouest africaines et présentation de l'étude GWI en cours sur le foncier autour de Fomi	23
3.5.2	Présentation de quelques perspectives de partenariat en Guinée	23
<b>4</b>	<b>CEREMONIE DE CLÔTURE</b>	<b>24</b>
<b>5</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>24</b>
<b>6</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>26</b>
<b>6.1</b>	<b>AGENDA DE L'ATELIER</b>	<b>26</b>
<b>6.2</b>	<b>LISTE DES PARTICIPANTS</b>	<b>28</b>
<b>6.3</b>	<b>DISCOURS</b>	<b>30</b>
<b>6.4</b>	<b>RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE</b>	<b>38</b>
<b>6.5</b>	<b>EVALUATION DE L'ATELIER</b>	<b>46</b>

# 1 INTRODUCTION

Le projet de Barrage de Fomi constitue un investissement important pour la Guinée qui devra sans doute apporter des options supplémentaires à la problématique énergétique et de sécurité alimentaire que connaît le pays actuellement. Cependant, d'un point de vue social, le projet entrainera le déplacement massif de la population soit environ 48 000 personnes qui s'ajouteront à une population d'accueil d'environ 70 000 personnes. D'après les expériences passées dans la région ouest africaine, la transformation sociale autour d'un projet d'une telle envergure sera importante. C'est pourquoi il est nécessaire, dès le départ, de rechercher des solutions appropriées pour éviter des éventuels conflits à venir entre l'Etat/projet et les populations d'une part, et d'autre part entre les populations elles-mêmes.

C'est dans ce contexte et au regard de la recommandation N° 2.1 de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest intitulée « *Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie* », que la Direction Générale du Projet Fomi et la Global Water Initiative ont initié en 2012 deux études sur : (i) la faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés affectées et (ii) le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les populations affectées. Ces deux études répondent également à l'expression des préoccupations des populations affectées par le projet ressorties au cours des voyages d'étude et des partages d'expériences avec des populations ayant déjà vécu la transformation au niveau des sites de barrage de Sélingué au Mali et de Garafiri en Guinée.

Les résultats et conclusions de ces deux études ont fait l'objet d'une première restitution locale à Kankan en mai 2013, qui a regroupé entre autres, des délégués des populations affectées par le barrage, les élus locaux, des représentants des services techniques ainsi que les acteurs et partenaires de la zone du barrage. Cette première étape a permis de valider les deux rapports et de formuler des recommandations pour la suite du processus dont, entre autres, la tenue d'un atelier de restitution nationale en vue de la validation par les acteurs du niveau central.

C'est dans cette dynamique de concertation et de suivi des recommandations faites par les acteurs locaux que l'atelier national de validation a été organisé les 18 et 19 septembre 2013 à l'Hôtel Petit Bateau à Conakry.

Cet atelier avait pour objectif de partager les résultats et conclusions des études (ajustées après l'atelier local de Kankan) avec les acteurs des départements ministériels concernés, les organismes de bassin, les partenaires et les acteurs de la société civile au niveau central (voir liste des participants en Annexe 2), afin d'améliorer et de valider les deux produits pour leur finalisation et d'ouvrir des perspectives pour la mise en œuvre effective par les décideurs des feuilles de route proposées.

## **2 CEREMONIE D'OUVERTURE<sup>1</sup>**

La cérémonie d'ouverture placée sous la présidence d'honneur du Ministre d'Etat Chargé de l'Energie (MEE) a enregistré trois interventions et le discours d'ouverture de Monsieur Ismaël DIA, Conseiller chargé de l'Eau au MEE et représentant Monsieur le Ministre (Annexe 3).

### **Intervention du Président de la CNU-Guinée**

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Jean Edouard SAGNO, président de la CNU-Guinée a, au nom des usagers du bassin du Niger et particulièrement des futures populations affectées par le barrage de Fomi, souhaité la bienvenue et un bon séjour de travail à l'ensemble des délégués.

Il a en suite souligné l'importance de la tenue du présent atelier qui devra permettre aux acteurs du niveau central de contribuer à la validation des deux études restituées mais aussi de formuler des propositions d'actions pratiques pour la mise en œuvre des propositions faites en vue soutenir d'avantage le processus de déplacement et de réinstallation des communautés locales.

Tout en exprimant sa gratitude au projet GWI à travers l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), pour leur appui à la Direction Générale de Fomi, il a noté que les populations riveraines attendent beaucoup des conclusions des travaux de l'atelier mais aussi de la mobilisation des partenaires pour appuyer la mise en œuvre des recommandations et propositions d'action qui ressortiront des travaux.

### **Intervention du représentant du Directeur Régional de l'UICN-PACO**

Le Professeur Aboubacar AWAISS, Coordinateur du Programme Ressources en Eau et Zones Humides (PREZOH) de l'UICN-PACO, a, au nom du Directeur Régional, souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue aux participants à l'atelier.

Il a rappelé la collaboration de son institution avec la Guinée qui a permis la mise en œuvre d'activités à travers le programme Réduction de la Pauvreté et Gestion de l'Environnement (PREMI) et la Global Water Initiative (GWI).

Il a aussi noté que la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme cadre fondamental d'action est nécessaire à toutes les échelles, dans le but de toujours mieux protéger les écosystèmes, mais aussi et surtout de répondre aux besoins des communautés et usagers pour assurer leur bien-être.

Enfin, il souligné que le présent atelier reste incontournable pour aider à éclairer les décideurs sur les deux questions clés relatives aux deux thèmes d'étude : Quelle est la faisabilité d'un partage des recettes issues de la vente de l'électricité du barrage de Fomi avec les populations

---

<sup>1</sup> Le Ministre d'Etat chargé de l'Energie et le Ministre de l'Environnement, des Eaux et forêts, n'ont malheureusement pas pu être présents du fait des activités électorales à la même période.

affectées, pour appuyer un développement local sur le long terme? Quelle est la faisabilité d'un accord écrit entre l'Etat et les populations affectées pour faciliter la bonne mise en œuvre des mesures proposées dans les plans de réinstallation et de développement local ?

### **Intervention du Représentant de Monsieur le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts**

Dans son mot de circonstance, Dr. Seydou Bari SIDIBE, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts, a rappelé la nécessité de rechercher des solutions concertées pour opérationnaliser sur le terrain une gestion intégrée des ressources en eau au profit de tous les usagers d'une part, et d'autre part la nécessité de mettre en relation la gestion environnementale avec la gestion sociale de l'eau, dans le sens où nos communautés locales vivent directement de l'exploitation des ressources naturelles.

Le développement par les infrastructures hydrauliques suscite bien évidemment des attentes importantes en termes de retombées positives, et révèle en même temps des défis certains pour atteindre les objectifs fixés tout en garantissant la pérennité des systèmes de vie dans un contexte de déplacement et de réinstallation des personnes. Il a par ailleurs souligné que la recherche appliquée portant sur les formes de partage des bénéfices des grands barrages avec les communautés affectées, ainsi que sur les formes de contrat social entre celles-ci et l'Etat, est une voie porteuse pour l'avenir de notre pays.

Enfin, il a noté que c'est à travers des réflexions sur des thèmes comme ceux qui font l'objet de la présente rencontre qu'on pourra ainsi se rapprocher d'une mise en œuvre effective des mesures environnementales et sociales associées aux grands projets d'aménagement.

### **Discours d'ouverture du Conseiller Chargé de l'Eau du Ministre d'Etat chargé de l'Energie**

Monsieur Ismaël DIA, a, au nom du Ministre d'Etat chargé de l'Energie, souhaité à tous les participants la bienvenue à l'atelier avant de rendre hommage au projet GWI pour son soutien inlassable au processus de recherche de solutions concertées avec l'ensemble des acteurs autour de Fomi en vue d'accompagner au mieux le processus de déplacement/réinstallation des populations affectées.

Il a aussi rappelé l'importance des enjeux autour de Fomi qui nécessite un investissement important avec un déplacement considérable de populations. A cet effet et au regard des expériences de certains barrages en Afrique de l'Ouest et notamment Garafiri en Guinée, la nécessité de promouvoir des solutions communes, consensuelles et adaptées aux besoins des populations affectées s'impose notamment en matière de partages des recettes, de convention écrite signée entre les populations et l'Etat, de sécurisation des droits. Cela permettra de réussir la transformation sociale et de mieux garantir un développement durable de la zone affectée à travers une cohabitation paisible entre les populations elles-mêmes et une confiance entre elles et le promoteur.

En invitant ainsi les participants à s'impliquer généreusement dans les travaux afin de renforcer la version actuelle des rapports, il a déclaré ouvert l'atelier national de restitution.

### **3 METHODOLOGIE ET RESULTATS ATTEINTS**

Les travaux se sont déroulés pendant deux journées selon l'agenda adopté par les participants (voir Annexe 1) et ont conduit à l'élaboration et l'adoption d'un Communiqué final (voir page 2). La démarche proposée était la suivante.

#### **➔ *Des communications pour introduire les débats et partager des expériences concernant les thèmes d'étude :***

- ✓ Présentation de la Global Water Initiative et du Dialogue Régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO,
- ✓ La GIRE et le partage des bénéfices avec les populations de Fomi-Eléments du cadre de référence du bassin du Niger : Charte de l'eau et Annexe n°1,
- ✓ les enjeux et perspectives en Guinée autour des grands barrages. Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ?
- ✓ L'expérience environnementale et sociale de Garafiri et Kaléta: Quels enseignements pour réussir le partage des bénéfices sur le long terme?
- ✓ Les enjeux autour du foncier et du partage des bénéfices à Kandadji au Niger,

#### **➔ *Restitution des deux études, commentaires et discussions en plénière***

- ✓ Conclusions et résultats de l'étude sur la faisabilité d'une convention écrite entre l'Etat et les PAP,
- ✓ Conclusions et résultats de l'étude sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité avec les populations affectées,

#### **➔ *Travaux de groupe pour compléter les feuilles de route et formuler des recommandations pour leur mise en œuvre***

#### **➔ *Des communications pour ouvrir la réflexion***

- ✓ Les barrages et le foncier: quelques expériences ouest africaines et présentation de l'étude GWI en cours sur le foncier autour de Fomi
- ✓ Perspectives de partenariats de l'UICN-PACO en Guinée

## **3.1 COMMUNICATIONS<sup>2</sup>**

### **3.1.1 Présentation de la Global Water Initiative et du Dialogue Régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO**

La communication a été faite par M. Jérôme Koundouno, Coordinateur de la GWI. Son intervention s'est articulée autour des points suivants :

- ✓ Présentation de la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest
- ✓ Les sites pilotes depuis 2009
- ✓ La démarche proposée pour le plaidoyer
- ✓ La GWI autour de Fomi
- ✓ Promouvoir le dialogue régional de la CEDEAO

Cette communication a permis aux participants de saisir d'avantage l'approche du programme GWI qui consiste, entre autres, à faciliter la concertation entre tous les acteurs autour des expériences passées pour rechercher des solutions communes et consensuelles afin de garantir aux populations affectées par les ouvrages des moyens de vie durables. C'est bien dans cette logique que les études objets du présent atelier ont été proposées pour accompagner le processus de déplacement/réinstallation des populations affectées de Fomi. Les principales étapes et les produits du dialogue régional de la CEDEAO ont également été présentés car ils posent le cadre d'intervention de la GWI depuis 2009.

### **3.1.2 La GIRE et le partage des bénéfices avec les populations de Fomi - Éléments du cadre de référence du bassin du Niger : Charte de l'eau et son Annexe n°1**

Pour mieux situer les participants sur le cadre de gestion des ressources en eau dans le bassin du Niger, M. Karamoko Kaba, Coordinateur de la Structure Focale Nationale de l'Autorité du Bassin du Niger ( SFN/ABN-Guinée), a fait une communication sur la Charte de l'eau de l'ABN et son Annexe n°1 relative à la protection de l'environnement. Son intervention a porté sur les éléments ci-dessous :

- La Charte de l'eau de l'ABN en bref
- L'annexe n°1 relative à la protection de l'environnement
- Un nouveau cadre de référence pour Fomi à l'échelle du bassin

Cette présentation a permis aux participants de cerner l'existence d'un cadre de référence de gestion concertée des ressources en eau à l'échelle des pays membres de l'ABN (Charte de l'eau) qui souligne dans son Annexe n°1 les principes de partage des bénéfices issus de l'exploitation des ouvrages hydrauliques (les recettes de la vente de l'électricité étant une

---

<sup>2</sup> Les communications sont disponibles sur le site [www.iucn.org/gwidams](http://www.iucn.org/gwidams)

forme de bénéfiques, comme démontré dans l'étude sur ce thème) avec les populations affectées et de la contractualisation des plans avec celles-ci. La charte de l'eau est donc un cadre juridique de référence pour Fomi dans le but d'appuyer la mise en œuvre des conclusions des deux études objets du présent atelier.

### **3.1.3 Les enjeux et perspectives en Guinée autour des grands barrages : Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ?**

Les grands ouvrages, au delà des attentes qu'ils suscitent en termes de retombées économiques pour le pays, nécessitent des réflexions profondes pour réussir la transformation sociale et le développement local au niveau de leur zone d'implantation. Partant ainsi de la question *Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ?*, M. Alkaly Daouda Yansané, Directeur du Bureau central d'étude des projets de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP), a partagé son point de vue à travers une communication axée sur les éléments ci-après :

1. Contexte général sur les grands barrages
2. Situation des grands barrages en Guinée
3. Enjeux et perspectives des grands barrages en Guinée.

Cette intervention a permis de poser le contexte de la réflexion au niveau national en insistant sur les défis à relever. Dans un premier temps, il a proposé un bref état des lieux des grands barrages dans le monde et à l'échelle de l'Afrique et de la région ouest africaine, et rappelé l'importance des travaux de la Commission Mondiale des Barrages (CMB) pour guider les nouveaux projets, en citant « Si les barrages ont contribué de manière importante et significative au développement de l'humanité, et si leurs bénéfiques ont été considérables (...), dans de nombreux cas, un prix lourd et souvent inutile a été payé, en particulier en termes sociaux et environnementaux, par les personnes déplacées, les communautés situées en aval et l'environnement naturel » (CMB, 2000).

Il a également mis l'accent sur le cadre régional de la GIRE au niveau de la CEDEAO et souligné la nécessité de saisir les expériences des barrages déjà réalisés pour améliorer les nouveaux projets et de garantir l'usage multiple de la ressource et le partage équitable des bénéfiques par la prise en compte des attentes des populations locales affectées. Il a enfin terminé en précisant que les deux études restituées sur le partage des recettes et la convention Etat/PAP concernant Fomi sont une démarche pilote à étendre aux autres projets et bassins en Guinée pour améliorer les pratiques de mise en œuvre des mesures des EIES.

### **3.1.4 L'expérience environnementale et sociale de Garafiri et Kaléta: Quels enseignements pour réussir le partage des bénéfiques sur le long terme?**

Dans une dynamique d'échange d'expérience sur le processus de déplacement/réinstallation des populations autour des projets déjà réalisés et ceux en cours en Guinée, une

communication a été faite par M. Sékou FOFANA, Directeur Environnement et Développement Durable (DEDD) du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kaléta (PAHK), sur les expériences de Garafiri et Kaléta. Il a articulé son intervention sur les points suivants :

- ✓ Introduction
- ✓ Caractéristiques des barrages
- ✓ Réinstallation des Personnes déplacées
- ✓ Innovations
- ✓ Difficultés rencontrées
- ✓ Leçons tirées
- ✓ Conclusion

Cette intervention a permis aux participants de saisir les principales leçons apprises à partir de l'expérience de Garafiri pour améliorer le processus de déplacement/réinstallation des populations à Kaléta. Dans le cadre des études du volet environnement, il est par exemple important de faire recours à des bureaux d'étude expérimentés pour mieux cerner tous les effets sociaux du projet: électrification, sécurisation foncière, participation /négociation avec les PAP, etc.

Il a également rappelé les clés pour réussir le déplacement/réinstallation des populations autour d'un projet à savoir :

- ✓ Une bonne approche participative soutenue
- ✓ Une bonne prise en compte des préoccupations et des attentes des PAP (comme par exemple l'électrification de l'ensemble des villages affectés)
- ✓ Une expropriation des terres bien négociée en faveur des PAP

### **3.1.5 Les enjeux autour du foncier et du partage des bénéfices à Kandadji au Niger**

Dans le cadre du partage des expériences et connaissances sur la problématique foncière et le partage des bénéfices autour des barrages en Afrique de l'Ouest, M. Aladoua Saadou, magistrat et ancien Juge des expropriations du Barrage de Kandadji au Niger, a fait une présentation articulée autour des points ci-dessous :

1. Introduction
2. Problématique foncière pour la réalisation du Barrage de Kandadji
3. L'accès et le partage des bénéfices générés par le Barrage: cas des recettes de l'électricité
4. Quelques éléments de capitalisation de l'expérience Kandadji

Le détail de ces éléments a permis de fournir aux acteurs guinéens des informations pertinentes d'orientation pour accompagner la mise en œuvre de la composante environnementale et sociale du projet Fomi. L'existence d'une législation forte au Niger et l'acceptation au niveau national de la proposition de modifier la législation, notamment pour intégrer le partage des recettes issues de la vente de l'électricité,, a retenue toute l'attention

des acteurs guinéens qui devront à cet effet s'inspirer de la démarche nigérienne pour accompagner la mise en œuvre effective des recommandations des deux études objets de l'atelier. Il a également souligné la place importante de la législation et de la sécurisation des droits dans le processus de déplacement et réinstallation des populations et le poids des obligations de l'Etat dans la réalisation d'une compensation juste des biens conformément à la loi.

## **3.2 Restitution des deux études**

### **3.2.1 Présentation du rapport de l'étude sur le projet d'accord écrit entre l'Etat et les PAP.**

Premier élément de restitution, cette communication visait à présenter aux participants les principaux éléments d'analyse ainsi que les résultats atteints, dont notamment le projet de convention écrite. Elle a été faite par MM. Cissé Kabiné et Djiga Habib du Bureau *ISADES* selon les points suivants :

- ✓ Contexte et justification
- ✓ Objectifs de l'étude
- ✓ Méthodologie
- ✓ Résultats (le projet Convention)
- ✓ Feuille de route
- ✓ Calendrier de la mise en œuvre des mesures de déplacement/réinstallation

### **3.2.2 Présentation du rapport sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité avec les populations affectées**

Cette deuxième présentation, à l'image de la précédente, a permis de présenter les principaux éléments d'analyse ainsi que les résultats concernant la faisabilité d'un partage des recettes de l'électricité et les différents scénarii possibles en fonction des tarifs fixés et revenus estimés. Elle a été faite par MM. Telly Diallo et Cheick Oumar Kéita du Bureau *ISADES*. Les principales articulations de leur intervention sont, entre autres :

- ✓ Rappel de l'objectif et le produit attendu de l'étude
- ✓ Méthodologie de l'étude sur le partage des recettes
- ✓ Principaux résultats de l'étude sur le partage des recettes
- ✓ Approche juridique et institutionnelle pour la gestion de fonds provenant du partage des recettes d'électricité
- ✓ Conclusions et recommandations
- ✓ Feuille de route pour accompagner la suite du processus

## **3.3 Discussions sur les présentations**

Vue la pertinence et la sensibilité des thèmes présentés en introduction, ainsi que des résultats des deux études restituées, les participants ont largement contribué aux débats en apportant leurs points de vue et en demandant au besoin des compléments d'information et d'analyse. Les deux thèmes étudiés sont relativement nouveaux en Guinée et par là, ils suscitent un fort intérêt chez les participants. Ils constituent également une première expérience dans ce domaine pour certains bassins hydrographiques tels que l'OMVS et l'OMVG. Les

interventions concernant les deux rapports d'étude ont porté à la fois sur des éclaircissements et la formulation d'observations. Les principaux commentaires sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 1 : Commentaires des participants**

Thèmes d'Etudes	Commentaires
<p><b>Faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence dans les documents de carte de la zone d'étude localisant le barrage.</li> <li>- Insérer la table des matières</li> <li>- Impliquer dans le processus du projet la CNP-GIRE et le PNE</li> <li>- Approfondir la réflexion sur le ou les signataire (s) de la convention au nom de l'Etat, l'option actuelle étant le Ministre en charge de l'Energie.</li> <li>- Plaidoyer du Ministre chargé à l'Energie au Conseil des Ministres</li> <li>- Promouvoir une campagne médiatique aux niveaux central et décentralisé pour conduire le plaidoyer ;</li> <li>- Opérationnaliser le comité de suivi de la mise en œuvre de la convention (Renforcement de Capacité, budget de fonctionnement)</li> <li>- Identification des vrais responsables de ménage dans l'indemnisation des familles avec l'établissement des PV de conseil de famille sur les biens héritiers pour éviter les conflits ;</li> <li>- Garantir le droit de propriété dans les dispositions de la convention ;</li> <li>- Le médiateur de la république n'est pas une partie signataire mais impose juste son visa en qualité de garant.</li> <li>- Réaliser l'indemnisation juste en tenant compte des besoins spécifiques de toutes les catégories sociales (jeunes, femmes, sages, etc.) ;</li> <li>- Assister les communautés dans le choix des sites viables de réinstallation sans risque.</li> <li>- Harmoniser dans le document le terme de « Convention » en lieu et place de l'accord.</li> <li>- Nécessité d'avoir un mécanisme neutre (justice) pour garantir le processus d'expropriation.</li> <li>- Pour les cas de manquement aux dispositions de l'EIES, il faut prévoir un recours.</li> </ul>
<p><b>Partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les populations affectées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence dans les documents de carte de la zone d'étude localisant le barrage.</li> <li>- Insérer la table des matières</li> <li>- Au regard des difficultés actuels sur la structure de gestion des fonds à retenir, l'atelier retient que celle-ci sera confirmée au moment venu ;</li> <li>- Retenir le principe d'imputation sur les recettes de l'exploitant et non sur les bénéfices pour une meilleure garantie de revenus au niveau du fonds de développement local (négociation nécessaire entre l'Etat et l'exploitant de la centrale).</li> <li>- Absence dans le document du tarif moyen actuel de l'EDG</li> </ul>

### ***3.4 Travaux de groupe***

Suite aux discussions en plénière et au partage de commentaires sur le contenu de l'analyse, les participants ont été repartis en quatre groupes de travail, à raison de deux par thème (convention écrite et partage des recettes). La consigne de groupe consistait à passer en revue les feuilles de route proposées dans les rapports suite à l'atelier de Kankan et de proposer des recommandations pour mener le plaidoyer en vue de les opérationnaliser et pour élargir la réflexion à partir du cas d'étude de Fomi.

Les conclusions des travaux de groupe (voir Annexe 4) ont fait l'objet d'une restitution en plénière par les différents rapporteurs, suivie de discussions. Suite à ces présentations, l'équipe de rapportage a proposé une compilation des différents amendements (voir ci-après).



**Tableau 2 : Feuille de route amendée pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la faisabilité de la convention<sup>3</sup>**

<b>Activités</b>	<b>Responsable (s)</b>	<b>Parties impliquées</b>	<b>Période de mise en œuvre</b>	<b>Bénéficiaires</b>
1. Finalisation du projet de convention : - intégration des amendements et observation - amélioration du contrat en procédant à la distinction des contrats sur les biens individuels et communautaires	Bureau ISADES, GWI, Projet Fomi, CNU-Guinée Ministère Décentralisation, Panel de Juriste	MEE/Projet Fomi Finances et Justice	Décembre 2013	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivité
2. Restitution de la convention finalisée aux populations	MEE/Fomi, CNU-Guinée,	Etat, (MEE/Fomi), Ministère de la Décentralisation, PTF, OSC	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée.
3. Organisation de cadres de concertation au niveau village et CR pour définir les critères de représentation légitimes des populations.	Doyennat (conseil des sages), CNU-Guinée, SC Mairie (CR)	MEE/Projet Fomi, PAP, CNU-Guinée, OSC, Décentralisation, Finance. PTF	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivités
4. Identification formelle des représentants légitimes	MEE/Projet Fomi Ministère Décentralisation, CNU-Guinée			
5. Recueil et publication des textes internationaux relatifs aux grands ouvrages hydrauliques.	Ministère de la Justice, MEE/Projet Fomi, Ministère de la Communication, Ministère des droits de l'homme	MEE, Ministères des Affaires Etrangères, de la Coopération, OSC et PTF, Justice	1er trimestre 2014	Ensemble des acteurs impliqués dans la Gestion des barrages hydroélectriques

<sup>3</sup> Les amendements proposés par les groupes seront à prendre en compte par les consultants dans la finalisation des deux rapports d'étude, la compilation présentée ici ne constitue pas forcément la version définitive.

6. Signature du document final de la convention par les parties et authentification par les notaires	MEE/Fomi, Ministères des Finances, de l'urbanisme et de l'Habitat, PAP	Etat, Médiateur (Visa), CR, Finance, PAP (Conseil des sages), notaire, Décentralisation	2 <sup>ème</sup> semestre 2014	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée
7. Publication de la convention au journal officiel de la République.	Secrétariat général du gouvernement, MEE/Fomi	, Médiateur, MEF, Décentralisation, Ministère de la Justice, PTF	2 <sup>ème</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée
9. Vulgarisation de la convention auprès des PAP	MEE/Fomi, CNU-Guinée,	Etat, (MEE/Fomi), Médiateur, MEF, Décentralisation, PTF, OSC	2 <sup>ième</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée.
8. Traduction de la convention signée en langue locale	CNU-Guinée, Ministère de l'Alphabétisation.	Etat, (MEE/Fomi), Médiateur, MEF, Décentralisation, PTF, OSC	4 <sup>2</sup> <sup>ème</sup> Semestre trimestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée
10. Mise en place d'un comité de suivi du respect de la feuille de route et de la mise en œuvre de la convention	MEE/Fomi, CNU-Guinée, PAP	MEE/Fomi, Décentralisation, Finance, Médiateur, CNU-Guinée	Octobre 2013	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée
11. Campagne de sensibilisation des divers groupes de populations affectées	Ministère de la Décentralisation, CNU-Guinée, OSC	MEE/Fomi Finances	2014-2015	-Populations et Conseils communaux ; -Services techniques centraux et déconcentrés

**Tableau 3 : Feuille de route amendée pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le partage des recettes<sup>4</sup>.**

<sup>4</sup> Les amendements proposés par les groupes seront à prendre en compte par les consultants dans la finalisation des deux rapports d'étude, la compilation présentée ici ne constitue pas forcément la version définitive.

Activités	Responsable (s)	Parties Prenantes	Période de mise en œuvre	Bénéficiaires
1. Finalisation du rapport d'étude sur le partage des recettes	Consultants ISADES, MEE(Fomi), GWI	GWI, MEE/ DG Fomi, CNU-Guinée, Comité de suivi (tous les acteurs impliqués notamment ministères économie et finances, Mines et Environnement)	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013	Etat/Fomi, PAP, CNU-Guinée et autres
<p>2. Instruction du dossier et plaidoyer auprès des Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social) pour l'acceptation du principe du partage des recettes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Elaboration de la stratégie de plaidoyer</li> <li>•Information pour arriver à une acceptation du principe du partage des recettes (Communication écrite adressée aux divers groupes de décideurs) et contact direct à travers des rencontres/voyages d'étude;</li> <li>•Sensibilisation des pouvoirs publics sur les expériences de partage des bénéfices issus de la vente d'électricité (rencontres avec les divers publics cibles et présentation détaillée de l'étude dans le contexte guinéen en vue d'une meilleure compréhension et acceptation des résultats par les décideurs).</li> <li>•Négociation avec l'État pour l'acceptation du principe de partage (plafonnement du taux)</li> </ul>	Ministère chargé de l'Energie (Fomi)  (MEE), CNU- Guinée	Ministères (Finances MATD, MEE, MEEF), Primature, CNU- Guinée, EDG	Quatrième trimestre 2013	PAP,  Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social),  CNU-Guinée  OSC et autres

<p>3. Elaboration de la législation sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des textes par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Promulgation</li> <li>• Élaboration des textes d'application</li> </ul>	<p>Commission interministérielle  (Primature, Énergie, Finances, Administration territoriale, justice)</p>	<p>Ministères (Finances MATD, MEE, justice),  Commission des lois de l'Assemblée Nationale</p>	<p>2014</p>	<p>PAP Assemblée nationale, CES, CNU-Guinée, Pouvoirs publics</p>
<p>4. Mise en place d'un fond de développement local pour les PAP</p>	<p>MEE, DG Fomi, MDB</p>	<p>MDB, MEEF, PAP, CNU-Guinée et autres</p>	<p>Démarrage de l'exploitation de l'ouvrage</p>	<p>PAP, CR</p>
<p>5. Large diffusion des textes élaborés et ceux de l'ABN, la CEDEAO, etc. auprès de toutes les parties impliquées</p>	<p>MEE/Fomi, PTF, CNU-Guinée</p>	<p>Médias, PAP, CNU-Guinée, PTF, et autres Médias, ABN, CEDEAO,</p>	<p>2014</p>	<p>PAP, Médias, PAP, CNU-Guinée, PTF, et autres</p>
<p>6 Appui à la mise en place et au renforcement des capacités de la structure de gestion qui sera désignée pour contractualiser avec l'exploitant du barrage et gérer les fonds revenant aux Communautés affectées par le projet de barrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une assemblée générale par commune rurale pour un partage de l'information avec l'ensemble des communautés sur les modalités de mise en place d'un dispositif de pilotage et de gestion.</li> <li>• Analyse institutionnelle, structuration du dispositif de pilotage et de gestion, élaboration des textes constitutifs de base (textes organiques, procédures de gestion et de contrôle, mécanismes de concertation et de prise de décision, règlement des conflits d'intérêts etc.) ;</li> <li>• Mise en place de la structure de gestion du fonds</li> <li>• Mise en place d'une cellule d'appui technique ;</li> <li>• Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du fond ;</li> </ul>	<p>Ministère chargé de la Décentralisation, (MATD), CNU-Guinée, PAP, CR</p>	<p>Ministères (Finances MEE), Commission des lois de l'Assemblée nationale, CES, MEEF, MDB MEE), DG Fomi PAP CNU Guinée CR</p>	<p>Avant la mise en exploitation de l'ouvrage</p>	<p>PAP, Dispositif de suivi-évaluation</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (Structure de gestion, Cellule d'appui technique, dispositif de suivi-évaluation) pour une meilleure maîtrise des textes régissant l'existence juridique du comité de pilotage , les modalités de fonctionnement des divers organes , les procédures de gestion du cycle des projets, les modalités de contrôle interne et externe garantissant la bonne gestion des fonds communautaires, les relations avec les divers partenaires, etc.</li> </ul>				
---	--	--	--	--

## **3.5 Partage d'informations**

### **3.5.1 Les barrages et le foncier : quelques expériences ouest africaines et présentation de l'étude GWI en cours sur le foncier autour de Fomi**

Afin de partager avec les participants quelques expériences ouest africaines sur la problématique du foncier autour des barrages et les informations préliminaires sur l'étude sur la sécurisation foncière autour de Fomi en cours de réalisation, une communication a été faite par M. Jamie Skinner (IIED), Directeur GWI Afrique de l'Ouest et Dr Aboubacar Sidiki Condé, Ingénieur à la Direction Générale du Projet Fomi.

Il ressort de cette présentation que la problématique du foncier est un aspect central dans les projets de grands barrages qui doit retenir l'attention des acteurs tout au long du processus et de ce fait, doit mieux être analysé et mieux géré pour éviter les conflits entre les populations déplacées et celles d'accueil, entre les différents usagers et enfin entre les étrangers et les autochtones. Deux des messages partagés peuvent être rappelés ici pour illustrer le type de leçons apprises dans la région :

- Une bonne gestion du foncier est à la base de la paix sociale
- Des titres sont nécessaires dans le contexte de la loi moderne

L'étude en cours de réalisation intitulée « Analyse des connaissances, des outils et des capacités pour la sécurisation foncière des terres agricoles au profit des populations affectées par le barrage de Fomi » a été présentée à travers les principales questions posées dans les TDR et les objectifs fixés, tels que rappelés ici :

- analyse approfondie des étapes du processus d'expropriation et de compensation,
- identification des acteurs et de leur rôle, sur les outils, connaissances et capacités des instances traditionnelles, de l'administration centrale, décentralisée et déconcentrée et de la filière judiciaire,
- identification des lacunes et défis à relever, à travers des propositions fortes sous forme d'une feuille de route

### **3.5.2 Présentation de quelques perspectives de partenariat en Guinée**

Afin de partager avec les acteurs nationaux, Pr Aboubacar AWAISS, coordinateur régional du PREZOH à l'UICN-PACO, a présenté les perspectives qu'ouvre cette-dernière dans son intervention en Guinée dans une démarche de partenariats durables pour mettre en œuvre des actions concrètes de gestion intégrée des ressources en eau d'une part, et faciliter la mobilisation des financements d'autre part.

## **4 CEREMONIE DE CLÔTURE**

La cérémonie de clôture a été ponctuée essentiellement par le discours de Monsieur Ismaël DIA, Conseiller chargé de l'Eau du Ministre d'Etat chargé de l'Energie et représentant celui-ci. (voir Annexe 3)

Dans son intervention, Monsieur Ismaël DIA s'est félicité des conclusions et recommandations issues des deux jours de travaux, dont la mise en œuvre par tous les acteurs impliqués va sans doute contribuer à asseoir une base soutenue de bien-être des populations affectées tout au long du processus de réalisation du projet Fomi. C'est dans ce cadre qu'il a interpellé l'ensemble des parties prenantes à faire des feuilles de route une préoccupation quotidienne et continue pour accompagner la mise en œuvre effective des recommandations, en assurant un plaidoyer efficace à différents niveaux, tout en s'appuyant systématiquement sur les cadres juridiques de référence des organismes de bassin dont la Guinée est membre et de la CEDEAO.

Il a ensuite réitéré sa gratitude au programme Globale Water Initiative (GWI) à travers l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) pour leur appui sans relâche au processus de Fomi afin de réussir la transformation sociale autour du projet.

Vue la complexité du sujet et l'attention qu'accorde le gouvernement à ce projet, il a exhorté les autres partenaires techniques et financiers à se mobiliser autour du processus afin de soutenir la démarche initiée autour des deux thèmes d'étude restitués lors du présent atelier. C'est sur cette note qu'il a déclaré clos les travaux de l'atelier national de restitution des études sur la faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés et le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les populations affectées.

## **5 CONCLUSION**

Durant deux jours de réflexions intenses, les acteurs du niveau central ont pu largement échanger sur les deux rapports objets de l'atelier et faire des propositions constructives, ce qui a permis d'améliorer leurs contenus.

Les diverses communications ont contribué à renforcer considérablement les capacités des acteurs nationaux sur les grands enjeux et défis liés à la mise en œuvre des grands ouvrages hydrauliques. La capitalisation de l'expérience du processus d'expropriation des populations du barrage de Kandadji à travers la communication faite par l'ex-juge d'expropriation dudit barrage, a marqué profondément les esprits des participants qui disposent désormais des outils et connaissances nouvelles pour mieux soutenir la démarche de Fomi. Cet élément souligne l'importance et la pertinence de saisir les expériences et leçons autour des projets déjà réalisés et ceux en cours pour mieux préparer sur des bases solides les futurs projets, d'où la nécessité de réaliser des voyages d'études thématiques sur ces sites.

La communication sur la charte de l'eau de l'ABN et son Annexe n°1 relative à la protection de l'environnement a aussi permis de mettre à la disposition des participants un nouvel outil (nouveau cadre de référence) pour accompagner les actions de plaidoyer pour l'acceptation des principes de partage des recettes de l'électricité et de contractualisation des plans à travers des accords écrits entre le maître d'ouvrage et les populations.

Par ailleurs, il convient de saluer la dynamique autour du processus de Fomi qui consiste à mobiliser tous les acteurs pour proposer ensemble des solutions acceptées de tous pour réussir la future transformation sociale autour du barrage. Dans cette perspective, les participants ont noté la nécessité d'une synergie d'action des organismes de bassin pour la mise en œuvre des lignes directives de la CEDEAO sur les ouvrages hydrauliques.

Suite aux débats qui ont suivi la restitution des deux études et les travaux de groupes, les participants ont validé les deux rapports sous réserve de la prise en compte des différents commentaires et recommandations formulés.

En somme, il est important de souligner qu'à la suite de cet atelier, le processus de Fomi a franchi une nouvelle étape du fait qu'il dispose maintenant de nouvelles connaissances associées à deux feuilles de route détaillées pour accompagner les communautés locales tout au long de la transformation sociale qu'elle vivront au niveau de la zone. Cependant, le défi est important quant à la mise en œuvre effective de ces feuilles de route le projet Fomi interpelle de ce fait tous les acteurs, et principalement l'Etat et ses partenaires, à soutenir cette démarche qui aidera sans nul doute les populations à tirer meilleur profit de la réalisation du barrage de Fomi pour leur bien-être pour éviter des sentiments de frustrations, source de conflits étendus parfois sur plusieurs générations.

Enfin, il faut noter également la nécessité de capitaliser cette démarche autour du Fomi afin d'utiliser les enseignements tirés et les recommandations dans le cadre des autres projets de barrage en Guinée, et même ailleurs en Afrique.

## 6 ANNEXES

### 6.1 AGENDA DE L'ATELIER

Mercredi 18 septembre 2013	
8H	Arrivée et enregistrement des participants
8H30	<p><b>Cérémonie d'ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention du Président de la Coordination Nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée</li> <li>- Intervention du Représentant du Directeur Régional de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature</li> <li>- Intervention du Représentant du Ministre de l'Environnement</li> <li>- Mot d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Energie</li> </ul> <p>Présentation des participants Présentation de l'agenda</p>
9H30: Session 1 Plénière	<p><b>Introduction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la Global Water Initiative et du Dialogue Régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO. <i>Jérôme Koundouno, UICN</i></li> <li>• La GIRE et le partage des bénéfiques avec les populations de Fomi – Eléments du cadre de référence du bassin du Niger : Charte de l'eau et Annexe n°1. <i>Karamoko Kaba, SFN ABN</i></li> <li>• Les enjeux et perspectives en Guinée autour des grands barrages. Comment favoriser un développement local durable autour des grands barrages et éviter les conflits sociaux ? <i>Alkaly Daouda Yansané, DG/Bureau central d'étude des projets (ACGP)</i></li> </ul> <p>Discussion</p>
10H45	<b>PAUSE CAFE</b>
11H00 : Session 2 Plénière	<p><b>Partage d'expériences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expérience environnementale et sociale de Garafiri et Kaléta : quels enseignements pour réussir le partage des bénéfiques sur le long terme ? <i>Sékou Fofana, Directeur Environnement et Développement Durable Projet Kaléta</i></li> <li>• Les enjeux autour du foncier et du partage des bénéfiques à Kandadji au Niger. <i>Saadou Aladoua, Juriste</i></li> </ul> <p>Discussion</p>
12H45	<b>DEJEUNER</b>
14H : Session 3 Plénière	<p><b>Restitution des études GWI sur Fomi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'accord écrit Etat/PAP. <i>Kabiné Cissé et Habib Djiga, Bureau ISADES</i></li> </ul> <p>Discussion</p>
15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
15H45 : Session 4 Plénière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des recettes de la vente de l'électricité avec les PAP. <i>Telly Diallo et Cheick Oumar Keita, Bureau ISADES</i></li> </ul> <p>Discussion</p>
17.15	Fin de la journée

Jeudi 19 septembre 2013	
8H30	Présentation des travaux de groupes Constitution des groupes
9H : Session 5 Travaux de groupes	<b>Réflexion en groupes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thème 1 : Accord écrit entre l'Etat et les PAP</li> <li>• Thème 2 : Partage des recettes de la vente de l'électricité avec les PAP</li> </ul> <p>4 groupes de travail parallèles à raison de 2 groupes par thème. Chaque groupe formulera également des recommandations pour l'élargissement de la réflexion.</p>
11H00	<b>PAUSE CAFE</b>
11H15 : Session 6 Plénière	Restitution des travaux de groupe Discussion
13H	<b>DEJEUNER</b>
14H00: Session 7 Plénière	<b>Partage d'informations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'étude GWI en cours sur le foncier autour de Fomi. <i>Dr Condé (Direction Générale Fomi) et Jamie Skinner (IIED)</i></li> <li>• Présentation de quelques perspectives de partenariats en Guinée. <i>Aboubacar Awais, UICN</i></li> </ul>
15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
16H30	Evaluation Lecture du communiqué final
17H00	Cérémonie de clôture

## 6.2 LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Institution	Mail	téléphone
1	Alkaly Yansané	Bureau central d'étude des projets de l'Administration du contrôle des grands projets	<a href="mailto:acgp.bcepguinee@gmail.com">acgp.bcepguinee@gmail.com</a>	+224 662 564 616
2	Touré Morlaye	Bureau central d'étude des projets de l'Administration du contrôle des grands projets	<a href="mailto:mtoure@yahoo.fr">mtoure@yahoo.fr</a>	+224 622 312 032
3	Sékou Fofana	Projet Kaléta	<a href="mailto:sekouyarougafofana@yahoo.fr">sekouyarougafofana@yahoo.fr</a>	+224 622 935 068
4	Camara Amadou	OMVG	<a href="mailto:amadoucamara@omvg.sn">amadoucamara@omvg.sn</a>	+221 774 496 438
5	Diakité Mahamadou Maciré	OMVS	<a href="mailto:mmdiakite@hotmail.fr">mmdiakite@hotmail.fr</a>	+221 775 624 975
6	Saadou Aladoua	Ministère justice Niger	<a href="mailto:saadou_aladouaconsult@yahoo.fr">saadou_aladouaconsult@yahoo.fr</a>	+227 96 995 079
7	Habib Djiga	Consultant GWI	<a href="mailto:hdjiga@yahoo.fr">hdjiga@yahoo.fr</a>	+226 70 741 186
8	Telli Diallo	Consultant GWI	<a href="mailto:dtelli@yahoo.fr">dtelli@yahoo.fr</a>	+224 622 029 461
9	Kabinè Cissé	Consultant GWI	<a href="mailto:cissekab@yahoo.fr">cissekab@yahoo.fr</a>	+224 628 217 540
10	Cheick Oumar Keita	Consultant GWI	<a href="mailto:cokeitagui@yahoo.fr">cokeitagui@yahoo.fr</a>	+224 628 173 625
11	Aboubacar Awaiss	UICN	<a href="mailto:aboubacar.awaiss@iucn.org">aboubacar.awaiss@iucn.org</a>	
12	Jérôme Koundouno	UICN	<a href="mailto:jerome.koundouno@iucn.org">jerome.koundouno@iucn.org</a>	+226 50 498 205
13	Jamie Skinner	IIED	<a href="mailto:jamie.skinner@iied.org">jamie.skinner@iied.org</a>	+441 312 266 866
14	Yaya Diallo	Guinée Ecologie	<a href="mailto:muhammadyaya.diallo@gmail.com">muhammadyaya.diallo@gmail.com</a>	+224 622 286 481
15	Camara Abdoulaye	UICN	<a href="mailto:ablayerspase@gmail.com">ablayerspase@gmail.com</a>	+224 664 241 723
16	Mohamed Douno	Ministère Energie	<a href="mailto:doukomadi@gmail.com">doukomadi@gmail.com</a>	+224 657 201 651
17	Mamadou Bangoura	Ministère Energie	<a href="mailto:bangmamadou@yahoo.fr">bangmamadou@yahoo.fr</a>	+224 622 141 210
18	Diallo Thierno Daouda	Ministère Environnement	-	
19	Oumar Doumbouya	Bailo Ministère Adm du Territoire	<a href="mailto:doumbouya4@yahoo.fr">doumbouya4@yahoo.fr</a>	+224 622 613 336
20	Diallo Mamadou TOLO	Ministère Agriculture	<a href="mailto:madoutolo@yahoo.fr">madoutolo@yahoo.fr</a>	+224 657 083 232
21	Diallo Abdoulaye	Ministère Economie et finances	<a href="mailto:abdoulgn1@yahoo.fr">abdoulgn1@yahoo.fr</a>	+224 662 376 837
22	Sékouba Condé	Ministère justice	-	+224 657 582 606
23	Nansoko Sedna Mohamed	Ministère Mines	<a href="mailto:monansoko@yahoo.fr">monansoko@yahoo.fr</a>	+224 622 330 075
24	DIA Ismael	Conseiller Eau MEE	<a href="mailto:ismaeldia@hotmail.com">ismaeldia@hotmail.com</a>	
25	Nassirou Diallo	Conseiller Président bassins fluviaux	<a href="mailto:manadiallo40@yahoo.fr">manadiallo40@yahoo.fr</a>	+224 622 396 505
26	Zaoro Kolié	DNH	<a href="mailto:zaoro.kolie@yahoo.fr">zaoro.kolie@yahoo.fr</a>	
27	Sidibé Barry	BGEEE	<a href="mailto:bgeeeenv@gmail.com">bgeeeenv@gmail.com</a>	

			<a href="mailto:seydoudr@yahoo.fr">seydoudr@yahoo.fr</a>	
28	Cyril Aboly	BGEEE	<a href="mailto:abolymarie75@yahoo.fr">abolymarie75@yahoo.fr</a>	+224 664 031 556
29	Andrey Tolkanov	CBK	<a href="mailto:andrey.tolkanov@rusal.com">andrey.tolkanov@rusal.com</a>	+224 657 440 009
30	Barry Oury	SEMAFO	<a href="mailto:modyourybarry@hotmail.com">modyourybarry@hotmail.com</a>	+224 666 312 020
31	Sao Sangaré	Cellule nationale OMVS	<a href="mailto:moussa_sang@yahoo.fr">moussa_sang@yahoo.fr</a>	+224 657 544 195
32	Mamadou Saliou Diallo	cellule nationale OMVG	<a href="mailto:masadiallo2003@yahoo.fr">masadiallo2003@yahoo.fr</a>	+224 622 498 215
33	Kaba Karamoko	SFN ABN	<a href="mailto:karamoko.kaba1@gmail.com">karamoko.kaba1@gmail.com</a>	+224 622 168 460
34	Atigou Baldé	UA/Massif Fouta Djallon	<a href="mailto:atigoudara@gmail.com">atigoudara@gmail.com</a>	+224 622 250 555
35	Richard Sagno Labilé	CNU	<a href="mailto:richardsagno@gmail.com">richardsagno@gmail.com</a>	+224 628 969 685
36	Jean Edouard Sagno	CNU	<a href="mailto:sagnojean@gmail.com">sagnojean@gmail.com</a>	+224 662 468 311
37	Sacko Francedy	CNU	<a href="mailto:francedysacko@gmail.com">francedysacko@gmail.com</a>	+224 622 402 529
38	Diallo Boubacar Siddy	SYDEV	<a href="mailto:aisiddy1980@yahoo.fr">aisiddy1980@yahoo.fr</a>	+224 622 282 581
39	Mamadou Alpha Baldé	EDG	<a href="mailto:alphabalde12@hotmail.com">alphabalde12@hotmail.com</a>	+224 622 652 651
40	Kéita Tanoundy	SEG	<a href="mailto:ktanoundy@yahoo.fr">ktanoundy@yahoo.fr</a>	+224 657 330 099
41	Touré Sékou	PACV	-	+224 622 400 428
42	Bah Thierno Boubacar	CERE	<a href="mailto:thiernobah76@gmail.com">thiernobah76@gmail.com</a>	+224 628 150 120
43	Sékou Diawara	IRAG	<a href="mailto:sekoudiawara@yahoo.fr">sekoudiawara@yahoo.fr</a>	+224 622 275 996
44	Mama Adama Kéita	Presse	<a href="mailto:mamaadamakeita@ymail.com">mamaadamakeita@ymail.com</a>	+224 664 543 187
45	Condé Aboubacar	Presse	<a href="mailto:bacarymaf@yahoo.fr">bacarymaf@yahoo.fr</a>	+224 662 630 024
46	Condé Aboubacar Sidiki	FOMI	<a href="mailto:asconde2001@gmail.com">asconde2001@gmail.com</a>	+224 628 746 569
47	Diaby Mouctar	FOMI	<a href="mailto:ntaye1960@gmail.com">ntaye1960@gmail.com</a>	+224 664 786 924
48	Barry Sény	FOMI	<a href="mailto:barry.seny@gmail.com">barry.seny@gmail.com</a>	+224 666 459 766
49	Dramé Ramatoulaye	FOMI	-	+224 628 635 267
50	Alpha Mariam Diallo	Panel des Juristes	<a href="mailto:alphakokouma@hotmail.com">alphakokouma@hotmail.com</a>	+224 664 252 241
51	Mariama Dalanda Diallo	GIRE	<a href="mailto:dalanmadiallo@gmail.com">dalanmadiallo@gmail.com</a>	+224 664 717 485
52	Ousmane Kolon Barry	CNOSCG	<a href="mailto:kolonbarry14@yahoo.fr">kolonbarry14@yahoo.fr</a>	+224 655 208 181
53	Ismael Bonfi Diallo	SNAPE	<a href="mailto:ismaelbonfi@yahoo.fr">ismaelbonfi@yahoo.fr</a>	+224 622 086 081

## **6.3 DISCOURS**

- a. **DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR ELHADJ DIA REPRESENTANT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENERGIE A L'ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION DES ETUDES FOMI/GWI (Conakry, les 18 et 19 Septembre 2013)**

**Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable;**  
**Monsieur le représentant du Ministère de la Décentralisation de l'Administration du Territoire**  
**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;**  
**Monsieur le représentant du Ministère de l'Economie et de Finances**  
**Monsieur le représentant du Ministère d'Etat chargé de la Justice et des Sceaux ;**  
**Monsieur le Conseiller de S.E M le Président de la République, chargé des Bassins Fluviaux ;**  
**Monsieur le représentant de l'Administrateur Général des Grands Projets ;**  
**Messieurs les cadres du Ministère d'Etat chargé de l'Energie**  
**Monsieur le Coordinateur Régional du projet GWI et de la Coordination régionale des Ressources en Eau de la CEDEAO ;**  
**Messieurs les Directeurs Nationaux ;**  
**Messieurs les Directeurs généraux des Etablissements et Sociétés publics ;**  
**Messieurs les représentants des institutions internationales ;**  
**Monsieur le Président de la Coordination nationale des usagers(ères) des ressources naturelles du Bassin du Niger (CNU-Guinée) ;**  
**Monsieur les Responsables des projets et programmes ;**  
**Messieurs les Consultants ;**  
**Distingués invités ;**  
**Mesdames et Messieurs;**

Je voudrais au nom de Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Energie, souhaiter à tous les participants, la bienvenue.

Je voudrais en suite au nom du Gouvernement du Professeur ALPHA CONDE, réitérer notre gratitude au projet Global Water Initiative (GWI) à travers le consortium composé de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement(IIED) qui s'activent à rechercher avec l'ensemble des acteurs des pistes pour de meilleures conditions de vie des populations affectées par le barrage Fomi en Guinée, mais aussi dans d'autres sites de la sous-région.

**Mesdames et Messieurs,**

La construction du barrage de Fomi sur la rivière Niandan, constitue une priorité pour le développement national en Guinée faisant l'objet d'un projet qui nécessite un important investissement. Le Département du Ministère d'Etat en charge de l'Energie ne ménage aucun effort pour réussir le défi de créer un pôle de développement équilibré autour du projet Fomi.

Cependant, l'expérience en Afrique de l'Ouest montre que la réinstallation des populations locales déplacées constitue une transformation sociale qu'il faut réussir pour éviter que ces populations recasées ne vivent avec des sentiments d'injustice et de frustration sur plusieurs générations, comme ce fut le cas pour certains ouvrages tels que Garafiri en Guinée, Kainji au Nigéria, Akosombo au Ghana, Manantali et Sélingué au Mali.

Les échanges d'expériences effectuées entre les acteurs de Fomi (populations affectées, collectivités, services techniques,...) sur les sites du barrage de Sélingué au Mali et de Garafiri en Guinée ont également permis de ressortir des expériences des populations riveraines de ces barrages, des leçons et constats dont notamment le non-respect de certaines promesses par le projet et l'insuffisance des actions et opportunités de développement après le barrage au bénéfice des populations.

Il est donc extrêmement important que les compensations offertes aux populations recasées dans ce cas, point de départ d'un partage équitable des bénéfices du barrage, soient claires et compréhensibles par tous et que les responsabilités des services publics de l'Etat en charge de l'exécution et de la réalisation des grandes infrastructures et des populations affectées soient établies d'un commun accord.

La CEDEAO dans sa recommandation N° 2.1 sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest insiste sur la nécessité *''d'intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie''*.

De même, la Charte de l'eau de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) souligne dans l'article 45 de son Annexe n°1: La contractualisation des plans s'opère par l'intégration des plans dans un accord conclu entre le maître d'ouvrage et les populations affectées à travers leurs représentants légitimes.

C'est pour ainsi apporter une réponse pratique à ces préoccupations, que la Global Water Initiative en collaboration avec la Direction Générale du projet Fomi, ont initié en 2012 deux études : (i) la faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés et (ii) le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les populations affectées dont la restitution des rapports font objet du présent atelier de restitution.

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis donc persuadé qu'à l'issue des deux jours de réflexion, les conclusions et recommandations qui ressortiront de vos travaux, permettront d'enrichir les versions actuelles en vue de sa validation, et seront une bonne base de réflexion pour orienter les futures activités du projet dans l'accompagnement des communautés locales et soutenir l'action de la Direction Générale de Fomi dans le but de garantir leur bien-être.

En vous souhaitant ainsi pleins succès dans vos travaux, je déclare ouvert le présent atelier national de restitution des études sur la faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés et le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les

populations affectées, qui pour notre part , nous en sommes convaincus vont aboutir à la validation des deux rapports d'études.

Vive la Coopération régionale et Internationale !

Je vous remercie !

**b. DISCOURS DE CLOTURE DE MONSIEUR ELHADJ DIA REPRESENTANT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENERGIE A L'ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION DES ETUDES FOMI/GWI (Conakry, les 18 et 19 Septembre 2013)**

**Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable;**  
**Monsieur le représentant du Ministère de la Décentralisation de l'Administration du Territoire**  
**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;**  
**Monsieur le représentant du Ministère de l'Economie et de Finances**  
**Monsieur le représentant du Ministère d'Etat chargé de la Justice et des Sceaux ;**  
**Monsieur le Conseiller de S.E M le Président de la République, chargé des Bassins Fluviaux ;**  
**Monsieur le représentant de l'Administrateur Général des Grands Projets ;**  
**Messieurs les cadres du Ministère d'Etat chargé de l'Energie**  
**Monsieur le Coordinateur Régional du projet GWI et de la Coordination régionale des Ressources en Eau de la CEDEAO ;**  
**Messieurs les Directeurs Nationaux ;**  
**Messieurs les Directeurs généraux des Etablissements et Sociétés publics ;**  
**Messieurs les représentants des institutions internationales ;**  
**Monsieur le Président de la Coordination nationale des usagers(ères) des ressources naturelles du Bassin du Niger (CNU-Guinée) ;**  
**Monsieur les Responsables des projets et programmes ;**  
**Messieurs les Consultants ;**  
**Distingués invités ;**  
**Mesdames et Messieurs;**

Vous voici aux termes de vos travaux. Pendant ainsi deux jours de travaux intenses vous aviez pu améliorer et valider le contenu des deux rapports d'études présentés par les consultants.

Je voudrais pour cela me réjouir des conclusions et recommandations qui ressortent de vos travaux dont la mise en œuvre par tous les acteurs impliqués va sans doute contribuer à asseoir une base soutenue de bien être des populations affectées tout au long du processus de réalisation du projet.

Le défi autour de ce projet est extrêmement important et pour ce faire, il interpelle la contribution de tous et à tous les niveaux. C'est pourquoi, je vous invite tous à soutenir dans le quotidien ce projet en encourageant et accompagnant la mise en œuvre des conclusions du présent atelier notamment la feuille de route pour conduire le plaidoyer,

tout en s'appuyant systématiquement sur les cadres juridiques de référence de nos organismes de bassin et de la CEDEAO.

Je peux donc vous rassurer du soutien de l'autorité nationale pour accompagner la mise en œuvre effective des conclusions et recommandations de vos travaux.

Je voudrais aussi encourager et réitérer notre confiance au projet GWI à travers l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature(UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et d'autres partenaires, à accompagner sans relâche la Direction Générale de Fomi et ses partenaires notamment la CNU-Guinée pour la réussite du processus de réinstallation des populations affectées.

Permettez- moi au nom donc du gouvernement du Professeur ALPHA CONDE, de remercier l'ensemble des participants, les consultants et les organisateurs du présent atelier pour les efforts consentis.

Sur ce, je déclare clos les travaux de l'atelier de restitution des études sur la faisabilité d'une convention entre l'Etat et les communautés et (ii) le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi avec les populations affectées.

Vive la Coopération régionale et Internationale !

Je vous remercie !

### **c. MOTS DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE LA CNU-GUINEE A L'OUVERTURE DES TRAVAUX.**

**Messieurs les représentants des départements ministériels,  
Messieurs les représentants de GWI, UICN et IIED  
Messieurs les représentants de la Direction Générale de Fomi ;  
Monsieur les représentants des partenaires techniques et financiers ;  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi au nom des usagers des ressources naturelles du Bassin du Niger en Guinée et plus singulièrement les futures populations affectées par le Barrage de Fomi, de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour de travail aux participants ici présents.

Je voudrais rappelé l'importance de la tenue du présent atelier qui permettra aux acteurs du niveau central de contribuer à la valider des deux études objets mais aussi de formuler des propositions d'actions pratiques pour leur mise en œuvre en vu soutenir d'avantage le processus de déplacement et de recasement des populations affectées par le barrage de Fomi.

En effet, ces deux études et d'autres en cours sont l'expression des aspirations des populations de Fomi exprimées au cours des voyages d'études (partage des expériences et leçons des populations) réalisés sur les sites du barrage de Sélingué au Mali et de Garafiri en Guinée par la

Coordination nationale des usagers des ressources naturelle du Bassin du Niger (CNU-Guinée) avec l'appui technique et financier de la Global Water Initiative.

C'est le lieu d'exprimer ainsi notre gratitude au Programme GWI à travers l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) et l'Institut Internationale pour l'Environnement et le Développement qui depuis 2009 appui sans relâche le processus de Fomi en vue de rechercher des solutions pour de meilleurs conditions de vie des populations durant toute les phases du projet.

Chers participants, les populations riveraines attendent beaucoup des conclusions de vos travaux mais aussi la mobilisation des partenaires pour appuyer la mise en œuvre des recommandations et propositions d'action qui ressortiront des travaux.

Sur ce, je souhaite plein succès dans les travaux

Vive la Coopération Régionale et Internationale

Je vous remercie

**d. ALLOCUTION DE BIENVENUE DU Pr ABOUBACAR AWAISS,  
COORDINATEUR DU PREZOH/UICN**

**Monsieur le Représentant du Ministre**

**Monsieur le Directeur de la Global Water Initiative**

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers participants**

J'ai l'honneur de vous présenter les compliments du Pr. Aimé NIANOGO, Directeur Régional de l'UICN-PACO et vous souhaiter la très chaleureuse et cordiale bienvenue à cet atelier.

**Mesdames et Messieurs,**

La Guinée, Etat nouvellement membre de l'UICN, est un de ses premiers partenaires de fait dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche « One programme » - collaboration entre le Secrétariat de l'UICN, les Membres et les Commissions.

Cette collaboration est effective depuis ces quatre dernières années à travers le Programme Ressources en Eau et zones humides au niveau de l'Afrique de l'Ouest qui met actuellement en œuvre deux initiatives en Guinée : la Global Water Initiative, conduit par le Consortium UICN/IIED qui vient en appui au Projet Fomi et l'Initiative PREMI, sur la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'environnement dont la mise en œuvre est conjointe, UICN/Ministère de l'Environnement/ Ministère de l'Eau et Energie.

**Mesdames et Messieurs**

**Chers participants,**

La mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme cadre fondamental d'action est nécessaire à toutes les échelles, dans le but de toujours mieux protéger les écosystèmes, mais aussi et surtout de répondre aux besoins des communautés et usagers pour assurer leur bien-être. L'UICN est engagée au niveau mondial, continental et sous-régional pour accompagner l'ensemble des acteurs dans cette démarche. Elle est aussi directement présente aux côtés des partenaires guinéens comme je viens de le souligner tantôt.

C'est dans le cadre de cette dernière que nous nous retrouvons aujourd'hui. Financée par la Fondation Howard G. Buffett, et mise en œuvre depuis 2009 dans 5 pays de la région par le consortium formé par l'UICN et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), le programme de la GWI fait la promotion d'un large dialogue en écho des cadres de référence des organismes de bassin et de la CEDEAO. Cette initiative se concentre en particulier sur la thématique du partage des bénéfices lié aux grandes infrastructures hydrauliques que sont les barrages et leurs périmètres irrigués le cas échéant.

Les deux études qui seront restituées lors du présent atelier concernent le projet de barrage de Fomi, un des futurs ouvrages structurants planifiés dans le bassin du Niger avec Taoussa au Mali et Kandadji au Niger, et sont le fruit d'une collaboration multi acteurs. Elles permettent d'aborder deux thèmes précis qui sont au cœur des préoccupations sociales des populations locales et qui s'inscrivent tout à fait dans les démarches de l'Autorité du Bassin du Niger, à travers sa Charte de l'eau, et de la CEDEAO, à travers ses lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

Quelle est la faisabilité d'un partage des recettes issues de la vente de l'électricité du barrage de Fomi avec les populations affectées, pour appuyer un développement local sur le long terme?

Quelle est la faisabilité d'un accord écrit entre l'Etat et les populations affectées pour faciliter la bonne mise en œuvre des mesures proposées dans les plans de réinstallation et de développement local ? Autant de questions dont les réponses nous seront présentées au cours de cet atelier.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers participants**

Suite à la validation locale à Kankan en mai 2013, la présente étape de restitution nationale est incontournable pour étudier les réponses proposées et établir ensemble une stratégie de plaidoyer avec pour objectif d'apporter aux décideurs toujours plus de solutions pour atteindre une gestion de l'eau durable et socialement équitable.

Enfin, nous allons partager certaines expériences de la région, ce qui est indispensable car la construction d'un barrage a aussi des implications sociales très lourdes de conséquences ; le déplacement important d'une frange des populations riveraines, de leurs lieux de résidence habituels vers d'autres lieux d'accueil.

Au cours de cet atelier, avec les expériences partagées, nous espérons disposer des informations nécessaires pour orienter le débat national vers la recherche de solutions innovantes dans le but d'accompagner au mieux la transformation sociale et le développement local des populations affectées.

Tout en nous souhaitant du succès dans nos travaux,

Je vous remercie pour votre attention.

**e. MOTS DE BIENVENUE DE DR. SEYDOU BARI SIDIBE, DIRECTEUR GENERAL DU BGEEE, REPRESENTANT LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS**

**Monsieur le représentant du Ministre d'Etat chargé de l'Energie,  
Monsieur le représentant du Directeur Régional de l'UICN,  
Monsieur le Conseiller à la Présidence chargé des bassins fluviaux,  
Monsieur le Directeur Général du Bureau central d'étude des projets de l'Administration du contrôle des grands projets,  
Monsieur le Président de la Coordination nationale des usagers du bassin du Niger,  
Chers participants,**

C'est avec un réel intérêt que je souhaite prendre la parole au nom du Ministre de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, pour rappeler, lors de cette cérémonie d'ouverture, toute l'importance que j'accorde, d'une manière générale, à la recherche de solutions concertées pour opérationnaliser sur le terrain une gestion intégrée des ressources en eau au profit de tous les usagers. Je profite, d'ailleurs, de cette occasion pour remercier nos collègues du Ministère d'Etat chargé de l'Energie, ainsi que nos partenaires de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), d'avoir initié cette démarche de restitution d'études à l'échelle nationale.

En effet, la gestion de l'eau est au cœur des préoccupations environnementales en Guinée, avec ses nombreuses rivières et fleuves. Une gestion de l'eau au niveau des bassins nationaux bien sûr, mais également au niveau des bassins transfrontaliers tels que ceux du Niger, du Sénégal, de la Gambie ou encore du fleuve Mano.

Il me paraît opportun de rappeler, ici, dans le cadre de cet atelier national, que la gestion environnementale va de pair avec la gestion sociale de l'eau, dans le sens où nos communautés locales vivent directement de l'exploitation des ressources naturelles, elles-mêmes dépendantes intégralement de nos cours et réserves d'eau.

Comme vous le savez, un grand nombre de barrages est en cours de planification ou de construction en Guinée pour le développement du pays à travers la mobilisation et la maîtrise des eaux de surface. Un développement par les infrastructures hydrauliques qui suscite bien évidemment des attentes importantes en termes de retombées positives, et révèle en même temps des défis certains pour atteindre les objectifs fixés tout en garantissant la pérennité des systèmes de vie dans un contexte de déplacement et de réinstallation des personnes.

Le barrage de Fomi fait partie de nos grands projets à usage multiple qui doit s'inscrire dans une vision à long terme et, de ce fait, il nous revient de préparer au mieux sa réalisation. Cela veut dire qu'il nous faut dès à présent penser aux méthodes et moyens pour obtenir un maximum d'effets positifs pour un minimum d'impacts négatifs sur l'environnement et les populations locales du bassin.

Beaucoup d'attentes donc, mais aussi beaucoup d'efforts à fournir encore pour tendre toujours plus vers la protection de la ressource en eau et du bien-être des usagers à toutes les échelles. Et je suis persuadé que la recherche appliquée portant sur les formes de partage des bénéfices des

grands barrages avec les communautés affectées, ainsi que sur les formes de contrat social entre celles-ci et l'Etat, est une voie porteuse pour l'avenir de notre pays.

Mesdames et messieurs,

C'est à travers des réflexions sur des thèmes comme ceux à l'ordre du jour de la présente rencontre qu'on pourra ainsi se rapprocher d'une mise en œuvre effective des mesures environnementales et sociales que nous associons aux grands projets d'aménagements.

Je vous remercie.

## 6.4 RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE

### a. SESSION sur l'Etude sur la faisabilité d'un accord entre l'Etat et les populations.

#### Résultats travaux Groupe 1

Activités	Responsable (s)	Parties impliquées	Période de mise en œuvre	Bénéficiaires
1 Atelier de restitution pour validation nationale	MEE/Projet Fomi GWI, CNU-Guinée, autres PTF	MEE/Projet Fomi Finances, Agriculture, PTF, MATAD, Comité de suivi, autres partenaires et acteurs nationaux	Septembre 2013	Etat, PAP, OSC, Collectivités et autres
2. Finalisation du projet de convention	Consultant, GWI, Projet Fomi, CNU-Guinée Décentralisation, Justice	MEE/Projet Fomi Finances, et Mines et Géologie, Agriculture	4 <sup>e</sup> trimestre 2013	Etat, PAP, OSC, Collectivité,
3. Identification formelle des représentants légitimes	MEE/Projet Fomi Décentralisation	MEE/Projet Fomi, PAP, CNU- Guinée, OSC, Décentralisation, Finance.	1 <sup>er</sup> trimestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivités et autres
4. Organisation de cadres de concertation au niveau village et CR pour définir les représentants légitimes.	Doyennat (village) Mairie (CR)	Toutes les parties prenantes concernées		
5. Elaboration et publication d'un Recueil et des engagements internationaux relatifs aux accords entre l'Etat et les populations affectées	MEE/Projet Fomi, Justice	Secrétariat général du Gouvernement, Affaires Etrangères, Coopération, Justice	1er trimestre 2014	Ensemble des acteurs impliqués dans la Gestion des barrages hydroélectriques
6. Signature du document final de la convention par les parties	MEE/Projet Fomi Décentralisation	Etat, Médiateur (VISA), CR, Finance, PAP (Chef de village), Décentralisation, notaire	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU- Guinée

7. Publication de la convention signée au journal officiel de la République.	MEE/Projet Fomi	Etat, (MEE/Projet Fomi), Médiateur, CR, MEEF, Décentralisation, PTF	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée et autres
8. Restitution de la convention signée aux PAP	CNU-Guinée, PTF, Coordination Nationale du Processus de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (CNP/GIRE)	Etat, (MEE/Projet Fomi), Médiateur, CR, MEF, Décentralisation	3e trimestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée et autres
9. Traduction et vulgarisation de la convention signée en langue locale	CNU-Guinée, PTF, OSC	Etat, (MEE/Projet Fomi), CR, MEEF, Décentralisation	4ème trimestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée et autres
10 Mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la convention	MEE/Projet Fomi	MEE/Projet Fomi, Décentralisation, Finance, Médiateur, CR CNU-Guinée	4ème trimestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée et autres
11. Campagne de sensibilisation des divers groupes de populations affectées	Décentralisation, MEE/Projet Fomi	OSC	2014-2015	-Populations et Conseils communaux ; -Services techniques centraux et déconcentrés
12. Elaboration de textes d'application de la convention	MEEE/Projet Fomi,	Etat (MEEE/Fomi), CR, Finance, CNU-Guinée, Justice	1er trimestre 2015	Etat (MEEE/Fomi), Médiateur, CR, CNU-Guinée et autres

## Résultats travaux Groupe 2

Activités	Responsable (s)	Parties impliquées	Période de mise en œuvre	Bénéficiaires
1. Finalisation du projet de convention : - intégration des amendements et observation - amélioration du contrat en procédant à la distinction des contrats sur les biens individuels et communautaires	Bureau ISADES, GWI, Projet Fomi, CNU-Guinée Ministère Décentralisation, Panel de Juriste ????	MEE/Projet Fomi Finances, et Justice	Décembre 2013	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée
Restitution de la convention finalisée aux populations	MEE/Fomi, CNU-Guinée,	Etat, (MEE/Fomi), Ministère de la Décentralisation, PTF, OSC	1 <sup>ière</sup> Semestre 2014	Etat, PAP, OSC, Collectivité, CNU-Guinée.
4. Organisation de cadres de concertation au niveau village et CR pour définir les critères de représentation légitimes des populations.  4. Identification formelle des représentants légitimes	Doyennat (conseil des sages), CNU-Guinée, SC Mairie (CR)  MEE/Projet Fomi Ministère Décentralisation, CNU-Guinée	MEE/Projet Fomi, PAP, CNU-Guinée, OSC, Décentralisation, Finance. PTF	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Etat/Fomi, PAP, OSC, Collectivités
5. Recueil et publication des textes internationaux relatifs aux grands ouvrages hydraulique.	Ministère de la Justice, MEE/Projet Fomi, Ministère de la Communication, Ministère des droits de l'homme	, MEE, Ministères des Affaires Etrangères, de la Coopération, OSC et PTF,	1er trimestre 2014	Ensemble des acteurs impliqués dans la Gestion des barrages hydroélectriques

**b. SESSION sur le partage des recettes de la vente de l'électricité**

**Résultats travaux Groupe 1**

Activités	Responsable (s)	Parties Prenantes	Période de mise en œuvre	Bénéficiaires
1. Finalisation du rapport d'étude sur le partage des recettes	Consultants, MEE(Fomi), GWI	GWI, MEE/ DG Fomi, CNU-Guinée, Comité de suivi, citer tous les acteurs impliqués notamment ministères économie et finances, Mines et Environnement	2013	Etat/Fomi, PAP, CNU-Guinée et autres
<p>2. Plaidoyer auprès des Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social) pour l'acceptation du principe du partage des recettes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Elaboration de la stratégie de plaidoyer</li> <li>•Information pour arriver à une acceptation du principe du partage des recettes (Communication écrite adressée aux divers groupes de décideurs) et contact direct à travers des rencontres/voyages d'étude;</li> <li>•Sensibilisation des pouvoirs publics sur les expériences de partage des bénéfices issus de la vente d'électricité (rencontres avec les divers publics cibles et présentation détaillée de l'étude dans le contexte guinéen en vue d'une meilleure compréhension et acceptation des résultats par les décideurs).</li> <li>•Négociation avec l'État pour l'acceptation du principe de partage (plafonnement du taux)</li> </ul>	Ministère chargé de l'Energie (Fomi)  (MEE), CNU-Guinée	Ministères (Finances MATD, MEE),  Primature, CNU-Guinée	Quatrième trimestre 2013	Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social),  CNU-Guinée  OSC et autres

<p>3. Elaboration de la législation sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amendement de la législation en vue de mettre en exergue le partage des recettes issues de la vente d'électricité;</li> <li>• Adoption des textes par l'Assemblée Nationale si nécessaire</li> <li>• Promulgation</li> <li>• Élaboration des textes d'application</li> </ul> <p>4. Mise en place d'un fond de développement local pour les PAP</p>	<p>Commission interministérielle (Primature, Énergie, Finances, Administration territoriale, justice)</p> <p>PAP, CNU-Guinée, Ministère finances</p>	<p>Ministères (Finances MATD, MEE, justice), Commission des lois de l'Assemblée Nationale</p> <p>PAP, CNU-Guinée et autres</p>	<p>2014</p>	<p>PAP Assemblée nationale, CES, CNU-Guinée, Pouvoirs publics et autres</p> <p>idem</p>
<p>5 Large diffusion des textes (ABN, CEDEAO et la législation adoptée) auprès de toutes les parties impliquées</p>	<p>MEE/Fomi, PTF, CNU-Guinée</p>	<p>Médias, PAP, CNU-Guinée, PTF, et autres</p>	<p>2014</p>	<p>PAP, Médias, PAP, CNU-Guinée, PTF, et autres</p>
<p>6 Appui à la mise en place et au renforcement des capacités du Comité de pilotage chargé de contractualiser avec l'exploitant du barrage et gérer les fonds revenant aux Communautés affectées par le projet de barrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une assemblée générale par commune rurale pour un partage de l'information avec l'ensemble des communautés sur les modalités de mise en place d'un dispositif de pilotage et de gestion.</li> <li>• Analyse institutionnelle, structuration du dispositif de pilotage et de gestion, élaboration des textes constitutifs de base (textes organiques, procédures de gestion et de contrôle, mécanismes de concertation et de prise de décision, règlement des conflits d'intérêts etc.) ;</li> <li>• Mise en place du Comité de gestion du fond</li> <li>• Mise en place d'une cellule d'appui technique ;</li> </ul>	<p>Ministère chargé de la Décentralisation, (MATD), CNU-Guinée, PAP, CR</p>	<p>Ministères (Finances MEE), Commission des lois de l'Assemblée nationale, CES, Elus communaux</p>	<p>2014-2015</p>	<p>PAP, Comité de pilotage, Dispositif de suivi-évaluation et autres</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du fond ;</li> <li>• Renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (Comité de pilotage, comité de gestion, Cellule d'appui technique, dispositif de suivi-évaluation) pour une meilleure maîtrise des textes régissant l'existence juridique du comité de pilotage , les modalités de fonctionnement des divers organes , les procédures de gestion du cycle des projets, les modalités de contrôle interne et externe garantissant la bonne gestion des fonds communautaires, les relations avec les divers partenaires, etc.</li> </ul>				
---	--	--	--	--

## Résultats travaux Groupe 2

Activités	Responsable (s)	Parties Prenantes	Période de mise en œuvre	Bénéficiaires
1. Finalisation du rapport d'étude sur le partage des recettes	Consultants ISADES, GWI	GWl, MEE/ DG Fomi, CNU-Guinée, Comité de suivi	30 Oct 2013	Etat/Fomi, PAP, CNU-Guinée et autres
2. Instruction du dossier et plaidoyer auprès des Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social) pour l'acceptation du principe du partage des recettes  <ul style="list-style-type: none"> <li>•Elaboration de la stratégie de plaidoyer</li> <li>•Information pour arriver à une acceptation du principe du partage des recettes (Communication écrite adressée aux divers groupes de décideurs) et contact direct à travers des rencontres;</li> <li>•Sensibilisation des pouvoirs publics sur les expériences de partage des bénéfices issus de la vente d'électricité (rencontres avec les divers publics cibles et présentation détaillée de</li> </ul>	Ministère chargé de l'Energie(MEE), DG Fomi CNU-Guinée	Ministères (Economie et Finances ; Budget, Administration du Territoire ; Environnement ; Justice), EDG  Primature, CNU- Guinée	Oct 2013-sept 2014	PAP  Pouvoirs Publics (Gouvernement, Administration, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social),  CNU-Guinée

<p>l'étude dans le contexte guinéen en vue d'une meilleure compréhension et acceptation des résultats par les décideurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation avec l'État pour l'acceptation du principe de partage (plafonnement du taux)</li> </ul>				OSC et autres
<p>3. Elaboration de la législation sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité de Fomi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des textes par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Promulgation</li> <li>• Élaboration des textes d'application</li> </ul>	MEE	Ministères (MEEF, MDB, MATD, ME, MEJ), EDG  Primature, CNU-Guinée, Commission des lois de l'Assemblée Nationale	2014	PAP, MEE, CR, CNU-Guinée, autres
<p>4. Mise en place d'un fond de développement local pour les PAP</p>	MEE, DG Fomi, MDB	MDB, MEEF, PAP, CNU-Guinée et autres	Démarrage de l'exploitation de l'ouvrage	PAP, CR
<p>5. Large diffusion des textes élaborés auprès de toutes les parties impliquées</p>	MEE/Fomi,	Médias, PAP, CNU-Guinée, PTF, ABN, CEDEAO, et autres	2014	
<p>6. Appui à la mise en place et au renforcement des capacités de la structure de gestion qui sera désignée pour contractualiser avec l'exploitant du barrage et gérer les fonds revenant aux Communautés affectées par le projet de barrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une assemblée générale par commune urbaine pour un partage de l'information avec l'ensemble</li> </ul>	Ministère chargé de la Décentralisation, (MATD),	Ministères (MEEF, MDB MEE), DG Fomi PAP CNU Guinée	Avant la mise en exploitation de l'ouvrage	PAP, Dispositif de suivi-évaluation et autres

<p>des communautés sur les modalités de mise en place d'un dispositif de pilotage et de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse institutionnelle, structuration du dispositif de pilotage et de gestion, élaboration des textes constitutifs de base (textes organiques, procédures de gestion et de contrôle, mécanismes de concertation et de prise de décision, règlement des conflits d'intérêts etc.) ;</li> <li>• Mise en place de la structure de gestion du fonds</li> <li>• Mise en place d'une cellule d'appui technique ;</li> <li>• Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du fond ;</li> <li>• Renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (Structure de gestion, , Cellule d'appui technique, dispositif de suivi-évaluation) pour une meilleure maîtrise des textes régissant l'existence juridique du comité de pilotage , les modalités de fonctionnement des divers organes , les procédures de gestion du cycle des projets, les modalités de contrôle interne et externe garantissant la bonne gestion des fonds communautaires, les relations avec les divers partenaires, etc.</li> </ul>		CR		
---	--	----	--	--

## 6.5 EVALUATION DE L'ATELIER

### Notes attribuées

	1 - Pas d'accord	2	3	4	5 - Totalement D'accord
Les communications étaient de bonne qualité	0	0	7	9	15
Les communications ont bien traité l'ensemble des thèmes liés à l'objectif de l'atelier	0	1	2	12	15
L'animation a permis à chacun de s'exprimer librement	0	0	2	11	19
Les présentations ont présenté des aspects qui étaient nouveaux pour moi	1	1	6	9	11

### Représentation graphique

